

PRÉAPPRENTISSAGE EN ÉCOLE DE MÉTIERS

Les élèves qui ont un intérêt marqué pour un métier ou un domaine peuvent se présenter aux examens d'admission dans une école de métiers et y effectuer un préapprentissage, tout en bénéficiant d'un maintien scolaire.

EN DÉTAIL

Les élèves s'intéressant à un métier ou à un domaine professionnel, mais qui veulent renforcer leurs bases scolaires ou préciser leur choix professionnel, peuvent envisager d'entrer en formation par un préapprentissage en école de métiers. Pendant une année, les préappren-ti-e-s se familiarisent avec le métier ou le domaine choisi, tout en bénéficiant de cours de culture générale et d'un appui d'orientation. Les préappren-ti-e-s ne sont pas rémunérés et bénéficient des vacances scolaires.

Après un préapprentissage en école de métiers, les candidats et candidates à une formation professionnelle à plein temps peuvent se présenter aux examens d'admission en apprentissage en écoles de métiers. Les places d'apprentissage en entreprise leur sont également ouvertes.

UNE DIZAINE DE MÉTIERS DANS PLUSIEURS DOMAINES

Le Centre professionnel du Nord vaudois (www.cpnv.ch) et l'École technique-École des métiers de Lausanne (www.etml.ch) proposent des préapprentissages dans les métiers du bois, de l'automatique, de la polyméca-nique, de l'électronique, de l'informatique et de la médiamatique.

L'Éracom (www.eracom.ch), à Lausanne, et le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (www.cepv.ch), organisent un préapprentissage sous la forme d'une « année préparatoire » aux métiers des arts graphiques et des arts appliqués.

Le Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP), à Lausanne, propose également des places de préapprentissage (voir la fiche COFOP-Préformation).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Après du conseiller ou de la conseillère en orientation de l'établissement scolaire fréquenté ou au Guichet de la Transition 1 de sa région.

www.vd.ch/orientation, rubrique Pour les jeunes à la recherche d'une solution de formation après l'école obligatoire (T1).

PROCÉDURE D'ADMISSION

Admission prioritairement via l'examen organisé par l'école de métiers concernée.

Pour le COFOP: via le Guichet de la Transition 1.

Consulter les délais d'inscription sur le site www.vd.ch/orientation > Connaître les délais d'inscription et se préparer aux examens d'admission.

Accès possible pour des cas particuliers via les conseillers ou conseillères en orientation des établissements scolaires.